



La CGT OTIS a choisi de soutenir la ratification de l'accord d'intéressement chez OTIS; Ce en raison du principe de solidarité envers les familles de nos collègues les plus pauvres dans le contexte économique qui va s'empirer de mois en mois. **Les 10 millions et demi de l'enveloppe auraient été plus utiles dans la poche des salariés que dans celle des actionnaires.**

Nous sommes réellement surpris que cette mesure n'ait pas remporté l'adhésion des 2/3 des salarié.es Otis. N'y a-t-il personne parmi nos collègues qui ne nous a pas parlé des difficultés qu'il a pour finir les fins de mois, partir en vacances ou faire le plein de la voiture ? Y a-t-il l'un d'entre nous qui ait déjà rendu ou refusé une prime au motif qu'elle n'était pas suffisante ou plus petite que celle de son chef ? N'y a-t-il personne qui ne se baisserait pas pour ramasser un billet de 10 euros parce que ce n'est pas un billet de 20 ?

Peut-être chacun.e a regardé son intérêt propre, peut-être ont-ils cru qu'ils allaient perdre quelque chose, peut-être ont-ils voulu manifester leur colère en refusant le principe de prime d'intéressement qui leur était proposé.

Toujours est-il que le principe d'intéressement est enterré chez OTIS, que les augmentations de salaire restent ce qu'elles étaient et que l'avenir des salariés que nous sommes est encore un peu plus sombre.

L'argent est retourné dans les poches des actionnaires, ils vont pouvoir nous remercier !

Le 01/07/2022

La CGT OTIS

<https://otis.reference-syndicale.fr/>

